

INITIATION AUX MARCHÉS PUBLICS : VOCABULAIRE ET BASES
Deux journées pour maîtriser les aspects des marchés publics**PUBLIC VISÉ**

Cette formation s'adresse à toute personne publique nouvelle au sein d'un service Marchés/Achats ou désireuse de maîtriser les marchés publics.

PRÉ-REQUIS

- Techniques : absence de pré-requis
 - Connaissances spécifiques : absence de pré-requis
-

OBJECTIFS

Acquérir les principes des marchés publics :

- Connaître les principes de base du Code des marchés publics
 - Comprendre le contexte des marchés publics
 - Maîtriser la passation des marchés publics
 - Anticiper la dématérialisation
 - Comprendre le suivi d'exécution
-

CONTENU**Présentation des bases des marchés publics :**

- Présentation du contexte des marchés publics
- Les grands principes des marchés publics et vocabulaire
- Les différents acteurs dans les marchés publics et leurs rôles

Gérer un marché de la préparation à la notification :

- La préparation d'un marché
- La passation d'un marché
- L'organisation du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- La réception et le dépouillement des offres
- Les principes et intervenants d'une commission d'appel d'offres (CAO)
- La notification du marché

Comprendre la dématérialisation d'un marché :

- La dématérialisation des marchés publics
- Les enchères électroniques ou achats dynamiques

Gérer l'exécution d'un marché

- Les principes
 - Le règlement des litiges
 - Mise en application à travers des lectures critiques
 - Atelier pratique : rédaction d'un ou plusieurs documents constitutifs de la consultation
-

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de postes informatiques et de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable : équipement bureautique complet, vidéo projecteur, paperboard, boissons, viennoiseries....

Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

– **Juriste expert en marchés publics**

Après des études supérieures en droit public et droit communautaire, le formateur a été juriste dans différentes administrations françaises et européennes, puis s'est tourné vers les marchés publics pendant 10 ans. Aujourd'hui, son savoir faire juridique et son expérience du terrain est mis à disposition des acteurs de l'achat public, pouvoirs adjudicateurs et entreprises privées au travers de stages généralistes ou de perfectionnement sur des problématiques dédiées aux marchés publics.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 14 heures soit 2 journées
 - **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
 - **Code** : ACH1
 - **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
 - **Organisation** : formation réalisable en présentiel
 - **Nombre de stagiaires** : 8 participants au maximum
-

CONTACT

📞 tél. : **01 48 07 53 39**

✉ email : **formations@achatpublic.com**

📄 formulaire : **<http://formations.achatpublic.com/nous-contacter>**

🌐 site web : **<http://formations.achatpublic.com/acheteurs/les-marches-publics>**